

# SÉANCES PUBLIQUES GRATUITES DE GUÉRISON PAR L'ÉNERGIE

Suisse Romande 2018

Ouvertes à tous – sans rendez-vous

**POUR VOTRE SANTÉ  
ET VOTRE ÉPANOUISSEMENT**

## **Un réseau de guérisseurs expérimentés à votre service**

La guérison par l'énergie existe sous différentes formes – médiumnité guérison, guérison spirituelle, soin énergétique – dans toutes les civilisations depuis l'aube de l'humanité. C'est une pratique naturelle et holistique où le guérisseur canalise et transmet de l'énergie de guérison appelée aussi force de vie universelle, Prana, Qi, fluide vital, etc. Au contact de cette source créatrice fondamentale, le champ des possibles s'ouvre sur de profondes transformations physiques, psychiques et spirituelles.



**NOS GUÉRISSEURS SE DÉPLACENT  
AUSSI SUR DEMANDE EN INSTITUTION**

# CHARTRE DES GUÉRISSEURS

Cette charte a pour but d'unifier et de définir un certain nombre de principes éthiques et professionnels auxquels adhèrent tous les guérisseurs à votre service lors des séances publiques de guérison par l'énergie annoncées ci-après.

- » Le guérisseur se met pleinement au service de votre guérison physique, psychique et spirituelle et de votre plein épanouissement.
- » Il agit avec respect, humilité et sincérité pour le plus grand bien de tous.
- » Le guérisseur s'engage à offrir le meilleur à chacun sans distinction de races, nationalités, milieux sociaux, genres, handicaps, etc.
- » Il ne se substitue pas aux médecins et autres thérapeutes. Il ne pose pas de diagnostic et ne fait aucune prescription médicale. Il n'interfère pas dans vos choix.
- » Il respecte le secret professionnel.
- » Chaque guérisseur est libre de pratiquer sa foi comme il l'entend mais il n'impose ni ses croyances, ni ses pratiques à ses clients ou à ses collègues.
- » Le guérisseur travaille avec toute la foi et la conscience nécessaires à la réalisation de votre infini potentiel (évolution, transformation, guérison).

## EN PRATIQUE

Dans les séances publiques, les soins sont généralement pratiqués en position assise et en silence. Le guérisseur ne fait pas de diagnostic, ni de commentaire. Il n'y a pas de manipulation physique. Ses mains sont simplement posées respectueusement sur vous. Toute personne peut en bénéficier sans restriction. Une séance dure de 10 à 20 minutes. Cette pratique ne prétend pas remplacer d'autres soins médicaux et thérapies.

*La façon de faire peut différer légèrement d'une région à l'autre. Mais le principe reste le même.*

# SOYEZ CO-CRÉATEUR DE VOTRE GUÉRISON !

## NOS CONSEILS

**U**ne séance de guérison par l'énergie est un voyage vers votre propre guérison. Elle active des forces spirituelles ainsi que votre propre pouvoir d'autoguérison. Pour obtenir de meilleurs résultats, votre pleine coopération est importante. Nous vous invitons à participer à votre guérison de la façon suivante :

### **« J'ACTIVE ET JE REÇOIS UNE GUÉRISON COMPLÈTE DÈS MAINTENANT AVEC GRATITUDE ET AMOUR »**

- » Acceptez pleinement de recevoir l'énergie transmise car vous êtes le principal acteur de votre guérison.
- » Veillez à ce que vos pensées soient constructives.
- » Ayez un mode de vie sain et respectueux de vos besoins.
- » La maladie est souvent une invitation au changement, profitez-en !
- » Gardez cette énergie guérissante intacte en vous aussi longtemps que possible. Expliquer et chercher à convaincre les autres est souvent une déperdition énergétique.
- » Prenez du temps pour vous, en silence.

**A**près une séance de guérison, certains sentiront un changement immédiat. Pour d'autres, l'effet sera plus subtil et plus lent. Des changements physiques, psychiques et spirituels peuvent être perceptibles très intensivement les jours qui suivent la séance mais il faut compter environ un mois pour que l'énergie de guérison agisse pleinement en vous.

**S**oyez-y attentif, consacrez-y du temps et restez dans la confiance absolue que tout a du sens et que vous êtes au cœur d'un processus positif d'évolution.

# SÉANCES DE GUÉRISON PAR L'ÉNERGIE

**SANS RENDEZ-VOUS – ENTRÉE LIBRE – DONS BIENVENUS**

**Genève** les samedis 27 janvier, 17 février, 17 mars, 28 avril, 26 mai, 16 juin,  
15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et le 8 décembre 2018 de 11h à 13h

Le jardin des Iles – Ch. De Colladon 5 – 1209 Genève

Pour tous renseignements: Liliana Torchet – [liliana.torchet@gmail.com](mailto:liliana.torchet@gmail.com) – 078' 606 77 87

**Lausanne** chaque premier samedi du mois de 11h à 13h

L'atelier Infini – Rue des Terreaux 8 – 1003 Lausanne

[www.atelier-infini.com](http://www.atelier-infini.com)

**Neuchâtel** chaque troisième samedi du mois de 10h à 12h

Espace du Dôme – Faubourg de l'Hôpital 31 – 2000 Neuchâtel

[www.ttnomade.org](http://www.ttnomade.org)

**Roche** les samedis 14 avril, 9 juin, 14 juillet, 8 septembre, 10 novembre  
et 8 décembre de 10h à 12h

Cabinet EssenCiel – Route de Montjoux 1 – 1852 Roche

Pour tous renseignements : 079' 288 85 97 ou 079' 332 20 96

**Vevey** les samedis 13 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 26 mai, 23 juin, 25 août,  
22 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 15 décembre 2018 de 10h à 12h

Cabinet Philippe Sauvain – Passage des Ateliers 5 – 1800 Vevey

Pour tous renseignements : 021' 981 28 03

**Accès possible en fauteuil roulant** (largeur de porte d'entrée standard, de plain-pied ou avec ascenseur) :

- Lausanne, Vevey, Genève et Roche

D'autres sessions de guérison publique ont lieu en Suisse Romande :

- **Valais** : [celinebosonsommer.ch](http://celinebosonsommer.ch)

- **Fribourg** : [www.cerclodedequerison.ch](http://www.cerclodedequerison.ch)

## GUÉRISSEURS MOBILES

**Nos équipes de guérisseurs mobiles se déplacent sur demande dans les hôpitaux, écoles, institutions, EMS, prisons, foyers, associations, etc. pour offrir des séances de guérison par l'énergie. Seuls les frais de déplacement sont facturés. Les dons sont bienvenus.**

Informations : Neuchâtel – TT Nomade +41 (0)32 853 45 64 (répondre)

Vaud et infos autres cantons – Atelier Infini +41 (0)79 881 93 98